



Mes chers Camarades,

Souvent les Anciens Combattants se retrouvent rassemblés autour de leurs drapeaux devant les monuments élevés pieusement à la mémoire de leurs ancêtres ou de leurs compagnons tombés au Champ d'Honneur.

Ià, tous ceux qui ont exploité le sacrifice des autres n'ont aucune place. Il faut toutefois leur pardonner leurs errements en les plaignant, car eux seuls ne comprendront jamais pourquoi les Anciens Combattants aiment ainsi à se souvenir.

Ceux qui ont laissé leur fils ou leur mari ou leur père dans une bataille ou dans une affaire anonyme, sans gloire, savent quel réconfort ils trouvent à lire leur nom sur la pierre. Nos morts ont choisi la plus belle part, car leur sacrifice avait été accepté afin que vive la Patrie, afin que vive notre France. Notre devoir, à nous, survivants, est de respecter ces sacrifices et de les faire respecter. Nous bâtissons l'avenir, non sur la gloire de nos ancêtres, mais en puisant le courage nécessaire à résoudre toutes les difficultés de demain dans ce passé, comme nous regardions alors et comme nous saurions encore regarder la mort bien en face.

Nous sommes convaincus que les leçons des guerres doivent servir à construire la paix de demain. Aux jeunes, nous devons montrer le passé, dont nous sommes fiers en tant que français, afin que ces jeunes hommes et ces jeunes filles bâtissent demain une France forte sur des assises saines.

Par ailleurs, je ne cesse de demander que l'union règne entre les jeunes combattants de 39-54 et anciens de 14-18. La terrible guerre a fondu dans un creuset de sang et de larmes toutes les générations. Les jeunes ont cotoyé durant l'épisode de 39-45 bon nombre de 14-18 et pendant que nos pères se battaient à Verdun, à la Marne, au Chemin des Dames, nous, nous grandissions dans la misère et les privations, comme nos propres enfants ont été éprouvés récemment. De cette douleur sont nés les meilleurs d'entre les soldats, les uns plus dignes que les autres d'entrer dans l'Histoire. De ces épreuves nous sommes revenus égaux et meilleurs, car nous y avons appris l'égalité des hommes devant le danger et les privations. Ainsi donc, cette fusion de plusieurs générations doit s'opérer encore maintenant dans le souvenir.

Je songe un instant à ce Vieil-Armand où se heurtèrent dans un combat meurtrier des milliers de soldats courageux. Tant des nôtres, ceux de la Vieille France et les premiers "Malgré nous" de 14-18 y sont morts. Chacun avait offert sa vie afin que plus jamais l'on ne vit pareille détresse. Il s'agissait donc bien d'assurer un avenir stable et paisible et non d'une contemplation stérile de grandeurs passées. Ils luttèrent pour la liberté de leur terre, de leur cœur, de leurs esprits. Ils surent aller jusqu'au bout.

J'ai été rendre visite il y a quelques jours au Struthoff où mon cœur s'est à nouveau serré, comme lors de ma première visite fin 1944.

.....

....

Et j'ai vu défiler devant mes yeux les français libres, ceux de Leclercq, ceux de De Lattre, ceux de la Résistance, les FFI, les Malgré-nous, les prisonniers, les blessés et les mutilés, tous ces soldats avec ou sans uniforme, affamés, torturés, abattus et assassinés par d'autres hommes. J'ai revu la fumée du crématoire qui allait rejoindre celle des champs de bataille et celle des chaumières incendiées et des villes bombardées. Toute cette fumée faisait une auréole de gloire à notre Patrie.

Voici donc fixé le devoir qui clairement pour demain, sans erreur possible, se dresse devant notre conscience d'hommes : rester libres, afin de garantir la grandeur de notre Patrie, de sorte que le sacrifice de nos camarades morts n'ait pas été inutile.

Cdt. Paul MEYER

=====

N O S M O R T S

CARNET NOIR

Le corps de notre camarade, le Lieutenant Pierre Marie Georges SERRES, mort en Indochine, a été restitué à sa famille le 1er juillet 1954 au cours d'une cérémonie à la Mairie de Saint-Dié (Vosges).

Nos camarades LINDER et LIBOLD représentant l'Amicale et en particulier la section du Haut-Rhin déposèrent une grande gerbe cravatée de tricolore au pied du cercueil recouvert du drapeau et des décorations du défunt. Madame SERRES, avec deux de ses quatre enfants, formait un tableau de douleur poignant, qui émut par sa simplicité et sa pauvreté cruelle. Nos camarades furent un soutien pour elle, d'autant plus qu'ils avaient perdu en SERRES un ami aimé. Son souvenir restera vivace dans leurs coeurs et dans celui des Anciens de la Brigade.

Nous nous inclinons tous bien profondément devant la détresse de Madame SERRES et la prions de trouver ici l'expression bien sincère de nos condoléances.

Le Lieutenant Pierre SERRES revient à la terre natale.

La terre cruelle d'Indochine, où la guerre ensanglante nos plus belles réalisations, nous a rendu jeudi le 1er juillet la dépouille mortelle du lieutenant Pierre SERRES.

Pour rendre les derniers devoirs à ce héros, qui a payé du sacrifice suprême son idéal et qui, avec tant d'autres garantissant le patrimoine français, la civilisation française, la foule de Saint-Dié s'est pressée, à la Mairie, pendant qu'un détachement du 31^e Dragon de Lunéville rendait les honneurs.

Aux premiers rangs de cette foule, entourant les deux familles en deuil (un parachutiste Louis MOUGEL a été rapatrié avec notre camarade) nous avons remarqué Mr. BRAC sous-Préfet, Mr. ULRICH adjoint, représentant la municipalité, les représentants de diverses sections d'Anciens Combattants avec leurs drapeaux.

.....

....

A 10 h.30 les cercueils arrivaient et aussitôt étaient exposés devant l'escalier d'honneur de la mairie, recouverts du drapeau tricolore et d'innombrables gerbes de fleurs, cependant que les trompettes du 31^e Dragons saluaient de quelques notes empreintes de tristesse.

Mr.ULRICH s'avança alors devant les cercueils et demanda à la foule d'observer une minute de silence. Puis retentit la sonnerie aux morts et les drapeaux s'inclinèrent lentement. Après quoi, Mr.ULRICH au nom de la Ville de SAINT-DIE, prononça l'éloge funèbre en ces termes :

" Le 8 mai 1954, alors que la France entière s'app préparait à célébrer l'anniversaire de la fin du 2ème conflit mondial, la radio nous apprenait une terrible nouvelle.

" Après un siège de plusieurs semaines, après avoir étonné le monde, les hommes du Général de CASTRIES, submergés par le nombre, épuisés par une lutte inégale et ininterrompue, devaient s'avouer vaincus.

" Il n'est pas un français digne du nom qui n'ait ressenti en ces tragiques moments la tristesse que tout humain engendre aux grandes heures de l'histoire.

" Au grand livre du destin de la France une page de deuil, inévitable tribut des soirs de revers, venait de s'inscrire en lettres de sang.

" Par la pensée, nous vivions le valvaire de l'enfer du Tonkin; nous suivions le douloureux martyr des colonnes en route pour l'exil, sous le soleil implacable d'Asie; nous partagions l'angoisse des familles sans nouvelle d'un être cher. En ces jours sombres, la vraie France communiait dans un même sentiment de ferveur nationale.

" Tout comme aujourd'hui, unissant l'Officier et le Volontaire Parachutiste, nous pleurons deux soldats parmi les meilleurs, qui ont connu la rude existence des combats de rizières, l'embuscade et les coups de main, dans un pays hostile où la mort vous guette à chaque pas.

" Le Lieutenant SERRES et le jeune Parachutiste MOUGEL sont tombés glorieusement, à leur poste, face à l'ennemi. L'un et l'autre sont morts, non pas comme de vulgaires mercenaires, mais au contraire pénétrés du rôle que la France assume partout où elle a planté son drapeau, fidèle emblème du programme le plus exaltant de l'histoire du monde.

" Le Lieutenant SERRES, engagé volontaire à 19 ans, se trouve partout où la Patrie réclame ses services. Après juin 1940, un des premiers, il répond présent à l'organisateur de la France Libre et devient rapidement un maillon puissant de l'Armée secrète. A la Libération, une citation à l'ordre de la Division récompensera ses services. Avec la Brigade "Alsace-Lorraine", dont je salue ici le distingué Président de l'Amicale, il entre en Allemagne dans les rangs de la 3ème demi Brigade de Chasseurs.

Puis c'est le départ en Indochine, où l'on se bat, une nouvelle citation vient récompenser sa conduite héroïque et son comportement au feu.

" Il réorganise une Unité décimée, lui redonne une âme, lui communique sa foi. Voilà en quelques mots le Lieutenant SERRES!

" Louis MOUGEL, lui aussi est parti volontairement à 19 ans. Sur sa demande, il sera affecté à un Corps de Parachutistes d'élite et tout de suite engagé dans des opérations extrêmement périlleuses.

.....

" En pays Thaï, deux fois ils est blessé, deux fois il repart, dédaignant le repos, au front où l'on se bat.

" Voilà trop rapidement brossés les états de service de nos deux concitoyens au service de l'Union Française.

" Cette Union Française, nous la devons à d'illustres français. Et les noms de MARCHAND, de MANGIN, de LYAUTEY, de COURBET, de GALLIENU sont associés sur le marbre colonial à celui de notre compatriote Jules-FERRY, qui fut un des plus grands pionniers de l'expansion nationale.

" Devant les restes de ces deux soldats, aujourd'hui de retour dans ce pays qui les a vu naître, nous nous devons d'oublier les mesquines querelles, qui trop souvent nous divisent et de songer, qu'à des milliers de kilomètres, se jouent actuellement les destinées du monde libre et que chaque jour sur cette terre ingrate, s'ajoutent de nouvelles souffrances et de nouveaux deuils.

Lieutenant SERRES, Soldat MOUGEL, vos familles ce matin vous pleurent comme doivent vous pleurer tous ceux qui ont réalisé la grandeur de votre sacrifice.

" Soyez assurés que nous saurons conserver votre souvenir et que nous saurons prier pour vous.

J.L.

=====

EXTRAIT DU DECRET EN DATE DU 11 MAI 1954 PUBLIE AU J.O. DU 18 MAI 54
PORTANT CONCESSION DE LA MEDAILLE MILITAIRE

ARTICLE 1° : Sont décorés de la MEDAILLE MILITAIRE
A TITRE POSTHUME

.....
SALLERIN Adrien Marie, 2° Classe

" Volontaire courageux et décidé tant au front qu'au maquis de la Dordogne.

Tué par un projectile de mortier à RAMONCHAMPS (Vosges) le 27 septembre 1944, avec trois de ses camarades au cours d'une relève à 200 mètres des avants postes."

.....
Ces concessions comportent l'attribution de la CROIX DE GUERRE AVEC PALME; elles annulent les citations accordées pour les mêmes faits.

=====

D I S T I N C T I O N

Sur la proposition de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin, Monsieur le Ministre de l'Agriculture a nommé

Chevalier du Mérite Agricole

COLLAINE Benjamin de RIQUEWIHR - Ht-Rhin

pour services rendus à l'Agriculture.

Nous prions notre camarade d'accepter nos plus vives félicitations.

=====

VIE DES SECTIONS

" H.R. "

=====

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DU HAUT-RHIN

tenue au Restaurant UNION à MULHOUSE le mercredi 16.6.54 à 20 h.30.

Présents : MM. GROB - LUTRINGER - MARTIN - VERDUZZO - LIBOLD - MEYER.

Excusés : MM. LINDER - HARTMANN - BITSCHENE - GROTZINGER.

Le Président fait part aux membres du Comité de la réunion de l'Amicale en Assemblée Générale à GERSTHEIM le 20.6.54 et invite tous les membres d'y assister. Cette convocation a d'ailleurs paru au dernier bulletin.

Il est ensuite discuté du rapport que présentera le Président de la section du Haut-Rhin à cette Assemblée Générale de l'Amicale. Cette mise au point se termine à 23 h.15 après discussion et suggestions auxquelles prennent part tous les membres présents.

En l'absence du Secrétaire, le Président se charge de la rédaction du compte-rendu ci-dessus. Tous les détails seront consignés dans un rapport, qui sera vraisemblablement publié par la suite.

RAPPORT DE LA SECTION HAUT-RHIN - 1953

présenté à l'Assemblée Générale du C.C. le 20.6.54 à GERSTHEIM par le Cdt. Paul MEYER, Président de la section du Haut-Rhin, recommandations approuvées par le Comité de la Section du Haut-Rhin lors de sa réunion du 16.6.54.

Plus que tout autre, je me réjouis de retrouver mes camarades de la BAL. J'apporte à cette Assemblée le salut des camarades du Haut-Rhin, salut qui s'étend en une pensée pieuse aux morts et en une pensée pleine d'admiration pour nos camarades d'Indochine et autres théâtres d'opération où l'on meurt héroïquement pour la grandeur de notre pays, comme nous luttons côte à côte il y a dix ans et plus. vous

Mon rapport comprendra deux parties, puisqu'il me faut/présenter les recommandations de la section du Haut-Rhin sur le plan moral et sur le plan financier.

A. RAPPORT MORAL.

- 1°) Section : L'activité de la section du Haut-Rhin au cours de 1953 a été satisfaisante. Si vous en avez lu le compte-rendu paru au Bulletin N° 73, vous êtes largement informé, puisque seule cette section et le CC y font paraître les relations de leurs réunions. Sachez toutefois que notre dernière Assemblée Générale tenue à Mulhouse le 7 février 54 et statuant sur l'exercice 1953 n'a guère connu de succès. Il y a cependant été demandé - et cela pour essayer de réunir à l'avenir davantage de camarades - d'alterner le lieu de l'Assemblée entre Colmar et Mulhouse. De plus elle se tiendra en avril-mai. Je prie l'Assemblée d'en prendre note, afin qu'elle adopte pour sa réunion une date ultérieure,

.....

Nous avons pensé à cela à cause des difficultés de déplacement par la mauvaise saison, nos membres étant géographiquement disséminés dans le département et aucun lieu, fût-ce Colmar ou Mulhouse, ne compte plus de cinq adhérents à notre Amicale.

Nous avons cependant estimé nécessaire de faire connaître notre existence dans le Haut-Rhin par deux manifestations publiques. Il s'agit dans les prochains mois de nous retrouver à Guebwiller où l'Amicale a décidé de faire apposer une Croix de Guerre en bronze sur le monument du Souvenir Français, à l'instar de quelques autres dix sociétés patriotiques. La stèle en question se dresse au cimetière militaire de Guebwiller, où notre Capitaine BENNETZ est enterré, sa famille étant originaire de cette ville.

Nous avons projeté de fêter dignement le 10^e anniversaire de Dannemarie en 1955. Si le principe a été accepté, les modalités de cette manifestation restent à déterminer.

Je dois enfin vous signaler que le Haut-Rhin estimant avoir subi malgré de gros efforts moraux et financiers, un grand préjudice par le retour de la section Belfort à l'inexistence, ne présentera pas de nouveau candidat au Comité Central. Cette défection de Belfort, après le départ du Docteur RUBERT de cette cité, ne s'explique pas. Elle est de ces choses qui se subissent et contre lesquelles nous ne pouvons plus réagir, car nous ne connaissons aucun argument pour triompher de l'inertie, de l'apathie, du rire même, voire de l'opposition, de certains anciens compagnons d'arme. J'estime que nous n'avons ni le temps, ni le droit de nous attarder à réparer de telles pertes : il nous faut aller de l'avant avec ceux qui conservent la flamme et l'idéal qui les animaient durant la deuxième guerre mondiale. Mais où aller ?

- 2°) Amicale : Alors là, je me tourne vers l'Amicale. Les camarades se désintéressent de nos réunions, de nos conciliabules, de nos peines et de nos douleurs. Ils vomissent le passé : il faut avoir le courage de le dire. Ils voudraient ne pas avoir été en vain les acteurs de la libération et partiellement ceux d'une guerre située à des milliers de kilomètres, sans savoir pour quoi et pour qui on ne l'a pas terminée. Lorsqu'ils ont déposé les armes, ou quand ils sont enfin revenus, on ne les a pas revu, ils n'ont trouvé qu'un travail dérisoire ou n'en ont pas trouvé du tout. Ont-ils un toit où se reposer ou seulement un taudis - s'il n'est aujourd'hui ce le sera demain ? Leur idéal est brisé à jamais.

Alors, que leur répondrez-vous ? Qu'a-t-on fait pour eux ?

J'aurais souhaité rencontrer - et je ne suis pas le seul ici et d'autres seraient venus avec moi s'ils avaient eu la certitude de rencontrer nos anciens chefs. Nous voudrions renouer des contacts, non pas à travers quelques lignes d'un pauvre bulletin de liaison, qui tout en étant le fait de quelques uns pour l'intérêt des quelques 200 qui restent d'une brillante phalange de plus de 1.000 hommes, nous voudrions, dis-je, rencontrer parfois nos chefs de jadis, afin de lire en leur regard la foi en l'avenir ou la réprobation du passé.

Nous étions ensemble à la peine, pourquoi sommes-nous séparés maintenant ?

.....

.....

Nous pourrions peut-être et ainsi panser certaines plaies, dont je n'évoquerai, après tout ce que je viens de vous dire, que deux aspects particuliers.

Il existe un groupement d'anciens combattants de la Libération de l'Alsace dénommé GMA. Dans mon département il n'est question que de ceux-là. Vous me direz que certaines personnalités se sont empoignées de la chose à des fins inavouables. Voir, mes Amis ! Le GMA inaugure des stèles. Le GMA reçoit des personnages hauts placés, des généraux, des préfets, des ministres mêmes. Je tiens à votre disposition le dernier compte-rendu de leur rencontre à HAGENTHAL-LE-BAS.

Nous, membres de la Brigade A.L., nous restons modestes : nos actes nous suffisent, mais ceci n'est pas l'avis du simple soldat, de cette piétaille qui permet la victoire mais qui demande récompense terrestre. La propagande en faveur de la Brigade Alsace-Lorraine est chose inconnue à notre Amicale.

Il existe aussi une association "Rhin & Danube", qui envoie ses membres par exemple à WILDENSTEIN, coin de repos perdu au fond de la vallée de THANN-KRUTH. Je connais des familles de camarades de Rhin & Danube qui s'y reposent, mieux, qui y trouvent la convalescence après maladie. Or, il fut question, il y a quelques années, d'affilier notre Amicale à RHIN & DANUBE. Ne devons-nous pas verser une cotisation forfaitaire par membre et bénéficier des mêmes avantages que les Rhin & Danube purs ? Cette question est à résoudre d'urgence et si possible en notre faveur.

Beaucoup de nos camarades versent à Rhin et Danube une cotisation entière, afin d'avoir une association à qui se raccrocher pour obtenir tel ou tel résultat, que la Brigade n'offre pas. Payer double cotisation pèse dans certaines bourses, surtout lorsque la seconde, quoique modeste, c'est pour l'honneur, c.à d. pour le vent. J'exprime là - en termes qui ne cherchent pas à camoufler la vérité, - le mal dont souffrent trop de nos anciens camarades. Me tournant donc vers ceux qui dirigent l'Amicale, je pose nettement la question pour laquelle je fus mandaté ici : que ferons-nous pour éviter que l'Amicale ne sombre dans l'oubli ?

Il existe à Paris l'UFAC groupant dans le cadre des anciens combattants les divers groupements nationaux. Aux offices départementaux des anciens combattants existe également l'UFAC. Sommes-nous représentés dans cet organisme, qui entre autre attribue un certain nombre de cartes, qui, elles, donnent droit à de futures rentes ? Je l'ignore, mais il faudrait quand même ne pas oublier la Brigade là où elle a le droit de siéger, donc à Strasbourg.

B. RAPPORT FINANCIER

J'ai déjà effleuré la question financière en parlant de cotisation à Rhin & Danube. La section du Haut-Rhin pense que vues les circonstances de vie de l'Amicale, la cotisation annuelle doit rester fixée, comme par le passé, à 100.- Fr. Mais elle serait également décidée à verser 50.- Fr de plus si ces 50.- Fr pouvaient servir à nous affilier à Rhin & Danube, affiliation avec tous les droits individuels, s'entend.

.....

Nous avons décidé - et je demande à l'Assemblée d'aujourd'hui de nous suivre sur ce terrain - de supprimer la cotisation due par nos camarades partis sur un théâtre d'opération extérieure. Cette mesure ne devra pas donner lieu à un décompte avec la caisse centrale du CC, mais le nombre de camarades continuant à faire partie de l'Amicale sans versement correspondant, devra toutefois être mentionné, afin que le délégué à l'Assemblée Générale du CC dispose de leurs voix.

Pour la section du Haut-Rhin, il s'agit de 12 camarades.

Je note au passage notre don de Noël aux nécessiteux de la commune de Froideconche. En reconnaissance à la conduite de la population de cette agglomération, et parce que nous avons constaté que notre stèle est parfaitement entretenue, le Comité du Haut-Rhin, approuvé par l'Assemblée Générale de sa section, avait versé entre les mains du maire la somme de 10.000.- Fr.

La section du Haut-Rhin offre le service du Bulletin à 13 familles ou veuves résidant dans son ressort.

Enfin, au nom du Haut-Rhin, j'apporte aujourd'hui quelque argent à la caisse générale, qui me semble tristement vide si j'en crois sa communication relative au remboursement des frais de déplacement. Je suis un peu étonné de ce vide et je désire savoir si tous les membres fondateurs de l'Amicale ont effectué leur versement de cotisation, qu'ils s'étaient engagés à présenter annuellement au montant de 500 Fr.

Que notre Trésorier Général note la rentrée de 12.850.- Fr. représentant les 50% de nos propres recettes, se décomposant en 2.850.- Fr de cotisations, soit 57 membres de l'Amicale et 10.000.- Fr de membres bienfaiteurs.

Nos effectifs ont fondu par rapport en 1946, mais nous enregistrons cependant une amélioration puisqu'en 1953 nous avons 57 cotisants contre 51 en 1951 et 34 en 1952, compte tenu de la disparition de la fraction belfortaine.

J'ai abusé quelque peu de votre patience, mais j'estime nécessaire toute cette mise au point morale, comme je crois réconfortant le rapide bilan financier que j'ai eu le devoir de vous présenter en ma qualité de Président de la section du Haut-Rhin.

J'y ajoute nos vœux les meilleurs pour l'avenir de notre chère Amicale.

Membres de la section HR excusés par lettre : MM. LIBOLD - VENTURELLI
GROTZINGER - NOEL A.

" C. C. "

LES ANCIENS DE LA BRIGADE ALSACE-LORRAINE SE SONT REUNIS A GERSTHEIM

Dimanche dernier, l'Amicale des Anciens de la Brigade Alsace-Lorraine avait réuni ses membres en assemblée générale à Gerstheim (Bas-Rhin). Tenue alternativement depuis 1946 dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin ou la Moselle, départements où l'amicale compte ses sections les plus nombreuses, cette réunion coïncidait cette année avec le dixième anniversaire des débarquements alliés et des combats de la libération.

.....

Ceux-ci commencés victorieusement dans le sud-ouest de la France pendant le printemps et l'été 1944, avaient abouti en janvier 45 à l'épisode tragique de la défense de Strasbourg. Au secteur sud de cette défense, le commando de la brigade qui tenait Gerstheim avait été encerclé par l'offensive allemande. Une amitié pleine du souvenir des complicités d'alors n'a cessé de rapprocher la population de Gerstheim et les anciens de la Brigade.

Représentée par son maire et son conseil municipal, la commune de Gerstheim s'était associée aux anciens de la Brigade pour un hommage aux morts. Au cours d'une réception à la Mairie, M.le Maire au nom de ses concitoyens et M.le président Diener-Ancel au nom des anciens de la Brigade surent avec enthousiasme et avec gravité faire le point des souvenirs et des espérances.

L'assemblée générale elle-même procéda à l'étude de son ordre du jour administratif, social et financier qui permit de constater la continuité des liens vivaces entre les anciens. Au début de la journée, une messe avait réuni les anciens dans le sanctuaire de Notre-Dame du Chêne, sur le territoire de la commune de Plobsheim, où treize anciens tombés en janvier 1945 dormait leur premier sommeil de morts. Dans son allocution, M.l'aumônier BOCKEL avait souligné le sens de la rencontre, communion des vivants et du souvenir des morts dans le rappel de l'idéal vécu et dans l'espoir de construire un avenir fraternel.

B.M.

=====

LE PONT DE KRAFT

===== Le Pont de Kraft fut le théâtre d'un fait d'armes, dont sans doute l'Histoire ne parlera jamais. Modeste et héroïque à la fois, il méritait que l'un d'entre nous le contât lors de la dernière assemblée générale, puisque Kraft voisine tant avec Gerstheim, qu'il eût été anormal de ne point y penser.

Le Pont de Kraft, lorsque la Brigade occupa le secteur, était tenu par seulement quatre marins. Ils devaient être de l'espèce de celui qui, au Bois le Prince, répondit à l'observation d'avoir à mieux camoufler son pompon rouge : "la marine française t'em...". Ils étaient donc quatre à servir un archaïque canon de 47. Ils réussirent à barrer la route aux boches.

Le Pont de Kraft cependant ne pouvait rester intact sous la poussée des chars ennemis et Dieu sait si les gars de la Brigade installés à Gerstheim furent payés pour savoir que cette poussée fut rude et brutale. Deux sapeurs anonymes, autant inconnus et grands que nos marins, se présentèrent pour faire sauter l'ouvrage d'art. Ils se rendirent de l'autre côté de l'eau, du côté sud où furent les allemands. Si le pont sauta, eux, les héros, furent pris par les barbares. On les attacha à un fût. Liés par leur corps ils sautèrent ensemble dans l'éternité, puisque les bourreaux y mirent le feu. Un des nôtres par la suite n'en retrouva qu'une chaussure contenant encore un peu de leur chair.

Le Pont de Kraft est un témoin de cette action inhumaine. A lui se raccrochent six noms - entre autres - six noms inconnus pour nous, ignorés de ceux qui passent par là, où nul marbre ne commémore leur héroïsme, leur abnégation, leur sacrifice.

.....

Il faudra s'en souvenir toutefois, afin que leur geste ne fut vain pour notre France et qu'ensuite l'on évite le renouvellement de telles horreurs par les autres, qui bientôt devraient être des nôtres.

P.M.

=====

A P P E L

===== " Je viens par la présente vous entretenir du cas du Camarade FLOISSAC Pierre de Castillonès (L.& G.) décédé le 5 novembre 1947 des suites d'une maladie contractée durant son service au sein de la Brigade "METZ".

On vient de notifier aux parents la décision refusant la pension pour le motif ci-après "la preuve du rattachement au service de l'affectation cause du décès n'est pas faite".

Il y a donc lieu de reprendre ce dossier en mains; seules des attestations émanant de quelques camarades connaissant le cas du Camarade nommé plus haut pourraient motiver un changement dans la procédure.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir lancer un appel parmi vos adhérents permettant de trouver des camarades pouvant nous aider dans notre tâche commune".

Réponse à faire parvenir directement à Monsieur PILLOT - Président de la B.A.L. - section METZ - 43, Avenue de Nancy - METZ (Moselle)

=====

N O S V I V A N T S

CARNET ROSE

Monsieur et Madame Jacques PORCHER ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fille MARIE-LUCIE le 1er juillet 1954.

B.P. 548 - ABIDJAN (A.O.F.)

Nos plus vives félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux au bébé.

CARNET BLANC

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de Monsieur Guy DOPFF, fils du commandant René DOPFF avec Mademoiselle Andrée MATT, en date du 10.7.54.

27, Rue Wilson - COLMAR - Ht-Rhin

Nous présentons aux jeunes époux les vœux les plus sincères.

=====

A D R E S S E S

- Brigade Alsace-Lorraine - section Moselle -
P.a. Monsieur Paul ALBERT - Cagé - GRIGY (Mos.)
- M. CHEVAL Pierre - 26, Rue Armand Campenhout - BRUXELLES (BELGIQUE)
- M.Louis COMBALDIEU - Gérant du Foyer de Garnison - SP 54.306 - FFA
- Mme SERRAS - 6, Avenue Général Maistre - PARIS XIV°
- M.Marcel GENTZBOURGER - B.P.45 - SCHILTIGHEIM - Bas-Rhin
- M.Georges DORIGNY - Service social T.O.A. - SP 79.531

....

- M. François STEPHAN - 13, Rue Daniel Hirtz - STRASBOURG
- M. Julien HIRTH - 15, Rue des Francs-Bourgeois - STRASBOURG
- M. GERHARD - 26, Rue du Général Offenstein - STRASBOURG-MEINAU
- M. BURGER Auguste - 78, Allée de la Robertsau - STRASBOURG
- S. Officier COUTEAU Georges - SP 4413 - TOE
- M. BORD André - 14, Rue des Coudriers - STRASBOURG-NEUDORF
- M. Maurice DEPERRAZ - Chemin des Sources - AMBILLY (Hte-Savoie)
- M. NOEL A. - SAINT-PIERRE-MONT par RAMBERVILLERS - Vosges

=====

R E V E S !

J'aime quand vient le soir et que tout s'est voilé
 Tout seul cheminer sur la route poudreuse
 Cueillant, comme des fruits les minutes heureuses
 qui scandent tous mes pas vers un rêve étoilé !

J'aime aussi me forger dans le soir qui descend
 Une vie merveilleuse, irréelle et sincère
 Car ces instants si doux, tous peuplés de chimère
 Ont la douceur divine de tout ce qu'on attend.

Oh ! les rêves étranges, toujours les plus beaux
 Oh ! les heures d'amour évoqués sans contrainte
 que rien ne vient ternir, ni l'ombre d'une crainte
 Ni la peur des demains inconstants et nouveaux.

Non, je ne suis pas seul, car j'ai là tous mes rêves,
 Et parce qu'ils sont vains, ils me sont plus précieux.
 Je vis infiniment ces minutes trop brèves
 Où, quittant cette terre, je m'approche des cieux ...

Et je n'ai jamais su à travers ce mirage
 qui fait d'un peu de rêve, un instant de bonheur
 Ni quand je suis le fou, ni quand je suis le sage,
 au cadran de l'amour, la raison n'a pas d'heure.

DON QUICHOTTE

=====

LE COURRIER DES ANCIENS COMBATTANTS

La direction interdépartementale des anciens Combattants et victimes de la guerre de Strasbourg communique : Il est rappelé que tout le courrier destiné à la direction interdépartementale des A.C. et victimes de la Guerre de Strasbourg dont font partie intégrante les services ci-après : Centre spécial de réforme- centre d'appareillage- section interdépartementale des pensions- service des déportés et du pécule-service des employés réservés-service des soins médicaux gratuits-service de l'état-civil et des sépultures militaires-service des restitutions de corps-service du contentieux des pensions (pour les affaires à soumettre aux tribunaux départementaux du bas-Rhin et du Haut-Rhin et Cour régionale de Colmar) - service de la comptabilité et du personnel, doit être obligatoirement adressé à M. le Directeur interdépartemental des Anciens Combattants et Victimes de la guerre de Strasbourg, Cité Administrative-Rue de l'Hôpital militaire à Strasbourg.

vvvvvvVVvvvvvv